

# Dossier d'exploitation N° 2024-0859

<p><u>Objet</u> : D47 - REGUISHEIM - Reconstruction du P0292</p>	<p>Dressé par le Centre Routier Alsace Ensisheim</p>
<p>sur la D47 du PR 005 + 0810 au PR 005 + 0841 Réguisheim</p> <p>Travaux A compter du Lundi 04 Novembre 2024 et jusqu'au Vendredi 28 Mars 2025 inclus (145 jours),</p>	<p>Le mercredi 30 octobre 2024</p> <p></p> <p>PARMENTIER Yann</p>
<p><u>Maître d'ouvrage</u> :</p> <p> <b>Direction des Routes, des Infrastructures et des Mobilités</b></p>	<p>VU par le SGT</p> <p>Le jeudi 31 octobre 2024</p> <p></p> <p>WALTHER Hubert</p>
<p><u>Maître d'œuvre</u> :</p> <p> <b>Collectivité européenne d'Alsace</b> Service Ouvrage d'Art, secteur Colmar</p>	<p>Validé par le Chef de Service Adjoint du Service Routier Colmar</p> <p>Le jeudi 31 octobre 2024</p> <p></p>
<p><u>Financement</u> : RCH</p> <p></p>	<p>PANHALEUX Thibault</p> <p><b>Services associés :</b></p> <p>Adopté par :</p> <p>le</p>

**Contact** : PC ROUTES – Inforoutes 03 88 76 67 68

# **DOSSIER D'EXPLOITATION SOUS CHANTIER**

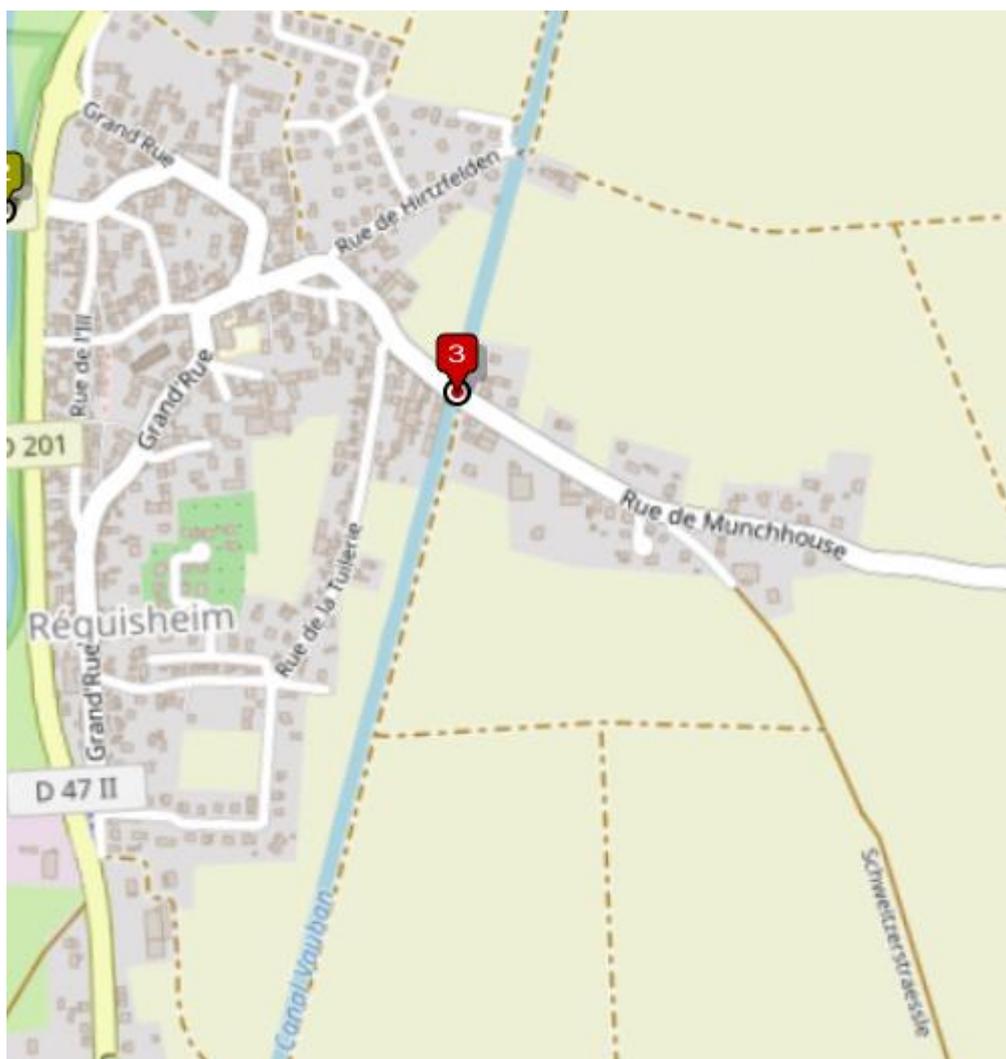
## **Sommaire**

- 1 Liste des destinataires ..... **Erreur ! Signet non défini.**
- 2 Plan de situation ..... **Erreur ! Signet non défini.**
- 3 Synthèse d'exécution ..... **Erreur ! Signet non défini.**
  - 3.1 Description du chantier..... **Erreur ! Signet non défini.**
  - 3.2 Nature et phasage des travaux..... **Erreur ! Signet non défini.**
  - 3.3 Caractéristiques de la voie concernée par la zone chantier: ..... **Erreur ! Signet non défini.**
  - 3.4 Caractéristiques des voies de déviation: ..... **Erreur ! Signet non défini.**
  - 3.5 Mode d'exploitation et justification ..... **Erreur ! Signet non défini.**
  - 3.6 Organisation du chantier – Maintenance de la signalisation ..... **Erreur ! Signet non défini.**
- 4 Carte ou plan des itinéraires de déviation (TV, PL, TE) avec la signalisation  
**Erreur ! Signet non défini.**
- 5 Projet d'arrêté (et demande d'avis RGC s'il y a lieu) .. **Erreur ! Signet non défini.**
- 6 Numéro de téléphones utiles – coordonnées des responsables..... **Erreur ! Signet non défini.**

## 1 Liste des destinataires

Le Chef du Centre d'Entretien et d'Intervention de Ensisheim  
Le Commandant de Groupement de Gendarmerie du Haut-Rhin  
Le Maire de la commune de RÉQUISHEIM  
Tom BATOT  
Centre Routier Alsace Ensisheim  
Commune de ENSISHEIM  
Commune de RÉQUISHEIM  
Conseillers d'Alsace du canton de Ensisheim  
Etat-major de la RT-NE de METZ  
Gendarmerie - Brigade d'Ensisheim  
Service d'Aide Médicale Urgente du Haut-Rhin (SAMU 68)  
Service Départemental d'Incendie et de Secours du Haut-Rhin (SDIS)  
Service Routier Alsace de Colmar  
Transports Scolaires du Haut-Rhin  
Union Régionale du Transport d'Alsace (URTA)

## 2 Plan de situation



## 3 Synthèse d'exécution

### **3.1 Description du chantier**

RD et nature des travaux :  
D47 - REGUISHEIM - Reconstruction du P0292

Localisation :  
sur la D47 du PR 005 + 0810 au PR 005 + 0841  
Réguisheim

Mode d'exploitation sommaire :  
Fermeture à la circulation.

### **3.2 Nature et phasage des travaux**

Travaux préparatoires (composition, période, mode d'exploitation) :

Date des travaux et son phasage éventuel :  
A compter du Lundi 04 Novembre 2024 et jusqu'au Vendredi 28 Mars 2025 inclus (145 jours),

### **3.3 Caractéristiques de la voie concernée par la zone chantier:**

sur la D47 du PR 005 + 0810 au PR 005 + 0841, dans les deux sens de circulation,  
Réguisheim  
Nombre de voies:

Catégorie:  
- D47: Cat 4 (2x1)

RGC:  
Aucune route RGC

Restrictions PL:  
- D47 du PR005+0151 au PR006+0153 : Non connu 3,5t du 20070126000000000  
nc / 02/07

TMD:  
Aucune restriction TMD.

TE:  
Catégorie 1

TRAFIC;  
- D47 du PR005+0150 au PR009+0136 : 561 vh/j dont 26 PL

### **3.4 Caractéristiques des voies de déviation:**

Une déviation sera mise en place pour tous les véhicules, dans les deux sens de circulation par les D47, D2, D201, D47II, via les communes de RÉGUISHEIM, ENSISHEIM.

Catégorie:

A35: A (2x2), A35G: A (), A903540: Ech A (Ech), D2: Cat 2 (2x1), D2\_: Cat 2 (2x1), D201: Cat 2 (2x1), D201G: Cat 2 (), D2G: Cat 2 (), D47: Cat 4 (2x1), D47II: Cat 4 (2x1), D47IIG: Cat 4 (), G2\_13: Cat 2 (Gir),

RGC:

A35, A35G, A903540, D2,

Restrictions PL:

- D47 du PR005+0151 au PR006+0153 : Non connu 3,5t du 26 jan. 2007 nc / 02/07

- D47II du PR000+0000 au PR001+0062 : Non connu 3,5t du 26 jan. 2007 nc / 02/07

TMD:

Aucune restriction TMD.

TE:

A35 : 72t, A35G : 72t,

TRAFIC;

- A35 du PR082+0850 au PR088+0474 : 0 vh/j dont 0 PL
- D2 du PR016+0562 au PR019+0388 : 9038 vh/j dont 876 PL
- D2 du PR019+0388 au PR020+0795 : 6911 vh/j dont 759 PL
- D201 du PR023+0266 au PR025+0634 : 5220 vh/j dont 311 PL
- D47 du PR005+0150 au PR009+0136 : 561 vh/j dont 26 PL
- D47II du PR000+0000 au PR001+0069 : 472 vh/j dont 42 PL

### **3.5 Mode d'exploitation et justification**

Mesures d'exploitation avec prise en compte du trafic et déviations par catégories d'usagers s'il y a lieu.

#### **Article 1**

A compter du Mardi 05 Novembre 2024 et jusqu'au Vendredi 28 Mars 2025 inclus, sur la D47 du PR 005 + 0810 au PR 005 + 0841, dans les deux sens de circulation, sur la commune de Réguisheim, la circulation est interdite à tous les véhicules.

Toutefois cette disposition n'est pas applicable aux véhicules de l'entreprise en charge des travaux, aux véhicules du gestionnaire de la voirie, aux véhicules de secours, aux véhicules des forces de l'ordre.

Une déviation sera mise en place pour tous les véhicules, dans les deux sens de circulation par les D47, D2, D201, D47II, via les communes de RÉGUISHEIM, ENSISHEIM.

### **3.6 Organisation du chantier – Maintenance de la signalisation**

L'ensemble des travaux sera exécuté par l'entreprise ARKEDIA sous la maîtrise d'œuvre du SERVICE OUVRAGE D'ART, SECTEUR COLMAR

#### Article 1

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place et entretenue, par le CENTRE ROUTIER ALSACE ENSISHEIM en ce qui concerne la signalisation de déviation et par l'entreprise ARKEDIA en ce qui concerne la signalisation de chantier sous le contrôle du SERVICE OUVRAGE D'ART, SECTEUR COLMAR.

Le CENTRE ROUTIER ALSACE ENSISHEIM organisera des patrouilles en vue de la maintenance de la signalisation de déviation et SERVICE OUVRAGE D'ART, SECTEUR COLMAR en vue de la maintenance de la signalisation de chantier.

### **3.7 Recommandations particulières**

Consignes et mesures spécifiques pour la sécurité du personnels (agents, balisages, accès au chantier)

Le personnel présent sur les chantiers sera équipé des vêtements et des protections individuelles conformément à la législation en vigueur.

Les véhicules présents sur le chantier doivent être visibles et reconnaissables avec une installation de bandes rouges et blanches à l'avant, sur les côtés et à l'arrière du véhicule, de deux gyrophares et d'un panneau AK5 équipé de 3 feux R2, conformément à la législation en vigueur.

L'ensemble des panneaux temporaires utilisés seront obligatoirement de gamme normale et de classe 2 HI.

En cas de travaux de nuit, les dispositifs de coupure placés aux barrages au droit des chantiers devront être équipés de dispositifs lumineux.

### **3.8 Mesures de concertation et d'information**

Les mesures de concertation et d'information réalisés :

a) en externe :

Concertation avec les autres gestionnaires, les associations de commerçants et usagers, les riverains, les entreprises. Préciser le cas échéant si les accords nécessaires ont été obtenus.

Réunion d'information (élus, entreprises, association commerçants et usagers, transports en commun et scolaires).

- b) en interne :
- Réunions préparatoires (entreprises – élus – associations, autres).
  - Mise en place de panneaux d'information généraux 15 jours avant le démarrage des travaux.
  - Diffusion du présent dossier d'exploitation à la liste des destinataires.
  - Communiqué de presse.
  - Information sur le site inforoute.alsace.eu / bulletin médias / radio FBA.
  - Diffusion d'un inforoute aux entreprises de transports exceptionnels et DDT
  - Courrier d'information aux élus.

#### **4 Carte ou plan des itinéraires de déviation (TV, PL, TE) avec la signalisation**

#### **5 Projet d'arrêté (et demande d'avis RGC s'il y a lieu)**

Voir annexe

#### **6 Numéro de téléphones utiles – coordonnées des responsables**

			
Représentant CRA :	PARMENTIER Yann	03 89 81 81 75	07.72.22.71.13
Entreprise :	SCAPIN Jacky		07.87.60.15.98
Responsable de la signalisation :	FISCHER Philippe		06.83.88.48.11
Responsable SR :	POIROT Francis	03 89 27 92 90	
Maitrise d'œuvre :	BATOT Tom		06.21.96.59.99
PC-ROUTES Inforoutes		03 88 76 67 68	
Gendarmerie		17	
Pompiers		18	
SAMU		15	
Autres gestionnaires			

### **ANNEXES**

- A) Arrêté communal
- B) Schémas de déviation.